

## Interview de Michel Debré sur les questions d'armes nucléaires et la sécurité européenne (23 avril 1970)

**Légende:** Le 23 avril 1970, Michel Debré, ministre français de la Défense nationale, accorde au quotidien allemand Die Welt une interview dans laquelle il revient notamment sur la politique de dissuasion nucléaire de la France et sa stratégie d'indépendance en matière de défense.

**Source:** Interview de M. Debré, ministre de la Défense Nationale au quotidien allemand «Die Welt»: 23 avril 1970. Dans: Ministère des Affaires étrangères. Secrétariat général du gouvernement. La politique étrangère de la France: Textes et Documents, 1er semestre 1970. Paris: La Documentation française, 1970. pp. 135-138.

**Copyright:** (c) La Documentation française / Textes et documents

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/interview\\_de\\_michel\\_debre\\_sur\\_les\\_questions\\_d\\_armes\\_nucleaires\\_et\\_la\\_securite\\_europeenne\\_23\\_avril\\_1970-fr-a20ec688-831c-410b-9347-7b98d8b96c17.html](http://www.cvce.eu/obj/interview_de_michel_debre_sur_les_questions_d_armes_nucleaires_et_la_securite_europeenne_23_avril_1970-fr-a20ec688-831c-410b-9347-7b98d8b96c17.html)



**Date de dernière mise à jour:** 13/10/2016

## Interview de M. Debré, ministre de la Défense Nationale au quotidien allemand « Die Welt »

23 avril

### La conférence de sécurité européenne

*Q. — Quelles sont les chances de voir la conférence de sécurité européenne, proposée par le Pacte de Varsovie, avoir lieu ?*

R. — Puisque la question que vous me posez est surtout d'ordre politique, c'est en tant que politicien et non en tant que Ministre de la Défense que je vous répondrai. Comme vous le savez, le gouvernement français a répondu à la proposition d'une conférence de sécurité européenne d'une façon que je considère comme positive. Nous pensons que parmi les nombreuses possibilités en vue de parvenir à une détente Est-Ouest, l'idée d'une grande conférence, qui pourrait permettre de résoudre certains problèmes, n'est pas à exclure. Je dis « la résolution de certains problèmes ». C'est essentiel. Il faudra être prudent. Il faut se méfier des conférences qui ont lieu dans des conditions telles qu'aucune solution ne peut être trouvée. Une telle idée, qui pourrait très bien apporter des résultats, devrait, à notre avis, avant d'avoir lieu, être soigneusement préparée lors de conversations préliminaires ; elles auraient pour but de préparer un ordre du jour qui garantirait des résultats satisfaisants auquel tous les participants devraient se tenir. Telle est la position du gouvernement français. Pour l'instant on envisage de part et d'autre, les problèmes qui devraient figurer à l'ordre du jour. On discute et chacun souhaite, je le répète que cette conception d'une conférence qui doit être couronnée de succès, s'impose à tous.

*Q. — Que doit-on penser d'une réduction bilatérale et équilibrée des troupes de l'Alliance Atlantique et du Pacte de Varsovie stationnées en Europe ?*

### La réduction équilibrée des forces

R. — Il faudrait s'en tenir à ce sujet à un proverbe français qui recommande de ne pas mettre la charrue avant les bœufs. Il s'agit tout d'abord d'un problème politique : quels progrès accomplissons-nous sur le chemin de la détente et de l'entente ? Quand de tels progrès seraient réalisés quand on sentirait que sur un plan concret, par exemple dans le domaine économique, toutes les possibilités de coopération sont saisies — la coopération entre l'U.R.S.S. et les pays de l'Europe de l'Est d'une part, avec la France, d'autre part, en est un bon exemple — on pourrait alors passer au problème des forces armées correspondantes. Il me semble certain qu'en ce domaine la politique est primordiale. Il est essentiel de s'assurer tout d'abord que l'évolution des rapports entre l'Europe de l'Est et l'Europe Occidentale prend des formes suffisamment nouvelles pour pouvoir entrer dans la phase des négociations avec un certain espoir de succès.

*Q. — Comment l'Europe peut-elle conserver une relative sécurité si l'on ne se met*

### La modification de l'équilibre des forces en Europe

*pas d'accord sur une réduction équilibrée des troupes et des armements, et si, par contre, les troupes américaines subissent des réductions assez importantes ?*

R. — Je trouve que le problème n'est pas toujours bien posé. Il y a le problème de la présence des troupes américaines stationnées en Allemagne et un second problème : celui d'une éventuelle réduction de ces troupes. Pour l'instant les Américains n'ont pas exprimé le désir de se retirer d'Europe. S'il devait en être un jour ainsi, le problème européen s'en trouverait modifié de fond en comble. Face à une certaine évolution des relations Est-Ouest, l'importance de ces troupes pourrait ne plus être la même qu'aujourd'hui dans quelques années. Il me semble d'ailleurs que c'est une modalité qui ne doit pas être considérée de prime abord comme un facteur capable de modifier totalement les données du problème.

Q. — *D'autres ministres de la Défense européens ont parlé d'une « asymétrie » de la situation géo-stratégique sur le continent, et de la supériorité de la puissance militaire soviétique face à l'Europe Occidentale. En considérant les conditions nécessaires à la sécurité, ne risque-t-on pas de sous-estimer le rapport des forces militaires en Europe ?*

R. — Je n'affirmerai pas que le rapport numérique des forces n'a pas d'importance. Il est au contraire évident qu'il a une grande importance. Il ne fait cependant pas de doute qu'aujourd'hui la situation politique et par conséquent la situation stratégique n'est pas la même qu'il y a quelques années. Je pense qu'il faut être réaliste en ce domaine. Le fait que les effectifs des troupes américaines stationnées en Europe puissent être réduits est une partie d'un tout et ne modifie pas à mon avis le rapport des forces face à la situation politique actuelle, comme on le répète volontiers.

Q. — *Le rapport des forces numériques n'a-t-il pas plus de poids depuis l'occupation de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques depuis le 21 août 1968 ?*

R. — Je répète ce que je viens de dire : Je suis convaincu que le problème politique domine. Si dans les années qui viennent on peut arriver, par différentes voies et par différentes actions à une détente entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., entre l'U.R.S.S. et les Nations Occidentales, les problèmes militaires et autres pourraient être abordés. Il ne faudrait pas croire qu'un accord dans un domaine particulier puisse changer beaucoup, changer une direction politique. Nous assistons en ce moment à un changement des conditions politiques. S'il devait se poursuivre on pourrait inclure aux négociations des questions et des points précis qui ont été à peine abordés jusqu'ici. Le domaine que vous venez d'aborder en fait partie.

### La priorité du politique

Q. — *Les commandements compétents de l'O.T.A.N. en Europe et du Conseil Atlantique considèrent encore, en établissant leurs plans de Défense, le potentiel offensif du Pacte de Varsovie comme un facteur objectif dans la menace qui pèse sur l'Europe Occidentale. Sur quoi se fonde la stratégie française ?*

R. — On ne peut pas nier que la situation a changé, que les relations entre les pays de l'Ouest et de l'Est ne sont plus ce qu'elles étaient auparavant. Naturellement, il ne faut pas perdre de vue cette vérité que ce qui existe aujourd'hui peut ne plus exister demain. Mais il ne faut pas oublier que la situation d'aujourd'hui est assez différente de celle que nous avons connue hier, quand une menace imminente pesait sur l'Europe.

### L'amélioration des rapports avec l'Est

Q. — *Dans cette perspective quelle est la politique de la France ?*

### La stratégie française

R. — La position française est politiquement claire :

Nous avons renoncé à un système intégré de défense au sein de l'Alliance. Nous pensons que nous avons le devoir de maintenir notre liberté de décision et de ne pas intégrer notre propre stratégie dans une stratégie plus vaste à laquelle nous n'aurions pas souscrit. Sur ce point, la décision prise par le Général de Gaulle a été et sera, j'en suis convaincu, maintenue. Sans aucun doute, la première conséquence de cette décision est que la conception et l'orientation de notre stratégie doivent être tout d'abord nationales. Mais nous appartenons à l'Europe, et nous savons qu'en certains cas, il peut y avoir une défense et une sécurité européennes, pour lesquelles la défense et la sécurité de la France ne seraient qu'un des éléments d'un tout. C'est pour cette raison que nous restons dans l'Alliance Atlantique, et nous concédons volontiers qu'au cas où cette hypothèse se réaliserait, c'est de concert avec nos alliés que nous déciderions de notre propre défense face à une éventuelle menace. Notre stratégie est donc claire. Elle repose, d'une part, sur ce qu'un pays comme le nôtre doit faire au cas où son territoire ou ses

23 avril 1970

## Le plan d'armement français

habitants sont menacés — c'est l'élément principal de notre force de dissuasion — et, d'autre part, sur la conviction que nous pourrions parvenir à une situation telle que nous aurions à faire face au côté de nos alliés, à une menace commune. Dans ces conditions nous élaborons une stratégie qui tiennent compte de cette seconde éventualité.

*Q. — Quelle évolution de l'armement nucléaire et des forces armées prévoit, dans ce contexte le troisième plan d'armement français ?*

R. — Pour l'instant, nous envisageons l'horizon de 1970 à 1975 et nécessairement la perspective du quatrième plan qui doit s'étaler jusqu'en 1980. Dans les perspectives, ou mieux dans les réalités de ces deux plans, le sous-marin nucléaire prend en fait, petit à petit, le rôle principal dans notre dissuasion ; bien entendu, nos forces aériennes stratégiques, équipées de bombardiers Mirage IV, resteront en service jusqu'en 1980. En outre, nous avons commencé comme vous le savez la construction de rampes de lancement pour des missiles nucléaires de moyenne portée. Puisque la décision de construire cinq sous-marins nucléaires a été prise, nous n'aurons plus besoin d'en construire dans les années à venir. Une fois que le troisième plan sera réalisé, on fixera le quatrième et les perspectives de la cinquième. Ce n'est qu'alors que la question se posera de savoir si nous aurons encore besoin d'une force de dissuasion qui repose sur nos forces navales, ou bien, si, pour des raisons d'ordre scientifique, technique ou militaire, nous devons emprunter une nouvelle direction.

*Q. — C'est une nouvelle direction que le général Ailleret avait imprimée en décembre 1967 en réclamant des fusées inter-continentales porteuses de charges nucléaires de plusieurs mégatonnes pour une défense « tous azimuts » de la France. Son successeur au poste de Chef d'Etat-Major, le général Fourquet, semble avoir revu cette conception, tout au moins l'avoir nuancée. En tout cas, il a mis l'accent sur les armes nucléaires tactiques et pris en considération une coopération avec l'O.T.A.N. en ce qui concerne leur utilisation. Quelle orientation la stratégie française a-t-elle prise ?*

## Les armes nucléaires tactiques

R. — On a à mon avis largement exagéré ce conflit de doctrine. Le Général Ailleret, qui fut un des pères de la force française de dissuasion, avait prévu qu'un pays comme la France avec le développement de sa force de frappe, serait un jour en mesure de faire face aux menaces d'où qu'elles viennent. Nous sommes en train de mettre en œuvre un plan qui respecte les contraintes budgétaires et financières de la France. Car, nous sommes contraints, à cause des diverses hypothèses stratégiques, de moderniser également nos forces conventionnelles. Ceci nous oblige à étaler dans le temps le développement de notre force de frappe et c'est la raison pour laquelle les objectifs à court terme de notre politique d'armement sont moins ambitieux, ce qui ne s'oppose pas à ce que disait le Général Ailleret. En ce qui concerne le troisième plan, il servira surtout à améliorer la qualité technique et militaire de notre force nucléaire, et ceci, dans les limites fixées par le deuxième plan.

*Q. — Est-ce à dire que la conception et la production des armes nucléaires tactiques sera prioritaire, en particulier dans l'Armée de Terre ?*

R. — En ce qui concerne l'arme nucléaire tactique, le troisième plan tiendra les promesses du second. Une décision n'a pas été formellement prise, car le Parlement n'a pas encore ratifié la loi-cadre. Je défendrai cette décision, au sein du gouvernement, ce qui aura pour conséquence que l'armée de terre aussi bien que l'armée de l'air recevront des armes nucléaires tactiques.

*Q. — La coopération militaire avec les alliés de l'O.T.A.N. sera-t-elle poursuivie dans le sens imprimé par le général Fourquet ?*

## La coopération militaire avec l'O.T.A.N.

R. — Comme je l'ai déjà dit, le fait que nous continuions à appartenir à l'Alliance tout en refusant l'intégration, a pour conséquence que l'hypothèse d'une stratégie commune avec nos alliés fait également partie de nos propres hypothèses stratégiques. Bien entendu, à partir du moment où nos forces armées possèdent des armes dont les effets modifient les conditions même de notre intervention, on doit en ce cas, entamer de nouvelles discussions sur les modalités de cette stratégie commune. A mon avis il y a ici un problème de modalités. Ceci ne modifie pas le principe général de nos relations avec nos alliés, qui restent ce qu'elles sont, comme je viens de l'expliquer.

## Les priorités

*Q. — Les priorités qui ont du être définies pour des raisons budgétaires ont apparemment intensifié les conflits au sujet de la répartition des crédits. La démission de l'Amiral*

*Patou est-elle également liée à un conflit au sujet de la flotte française, dont on dit parfois qu'elle serait sacrifiée aux dépens de l'armement nucléaire — des sous-marins ?*

R. — Je ne voudrais vous répondre ni par oui, ni par non. Il est possible qu'une flotte de surface soit un élément important de la capacité globale de protection. Mais il y a la théorie et la pratique. La réalité est qu'un pays comme le nôtre, et ceci est également vrai pour tous les autres pays, même les plus grands, doit choisir le meilleur chemin qui conduit à une certaine puissance militaire. Face à la situation politique globale et à la situation spécifique de la France, il est tout à fait normal que nous ne puissions consacrer qu'une certaine somme de notre revenu national à la construction de notre appareil de défense. Dans ces conditions il y a un problème de priorités et c'est de lui qu'il s'agit ici. Mais quand, pour des raisons que je viens de préciser, les priorités comprennent la construction d'une force nucléaire, et quand on est contraint en même temps de maintenir un appareil militaire conventionnel en Europe, on ne peut tout faire en même temps.

Un choix, une décision en faveur de l'une ou de l'autre de ces deux composantes est inévitable. On ne voit toujours que le côté désagréable d'un tel choix, c'est-à-dire justement ce qui n'est pas accompli. Il faudrait en voir aussi le côté positif, c'est-à-dire celui où il se passe quelque chose.

Il en va ainsi de l'avenir de la Flotte, qui sera le secteur essentiel de la dissuasion nucléaire. Etre présent sur toutes les mers avec de grandes unités classiques n'est justement plus possible. Il en est de même dans les autres pays. Tout potentiel militaire s'inscrit sous le signe du manque de moyens, des options, et de la nécessité de trouver des structures équilibrées pour les forces armées.